

SYNOPSIS EUROMED

Edition No 116

20 octobre 2000

EVENEMENTS

- **Le 19 octobre, le gouvernement syrien a contresigné un Accord de financement de 21 millions d'euros destiné à mettre en place une Facilité de Modernisation Institutionnelle et de Secteur (FMIS).** Cet Accord, qui a été signé par Chris Patten, Commissaire aux Relations extérieures, le 6 septembre dernier, est un soutien aux efforts de modernisation et de réforme entreprises par le gouvernement syrien. Les fonds du Programme MEDA de la Commission européenne financent cet accord (v. p2).
- **Le 30 octobre, une délégation marocaine se rendra à Bruxelles dans le cadre d'un futur accord sur la pêche avec l'Union européenne.** A l'issue des réunions du 16 octobre à Casablanca avec le Roi Mohammed VI, le Premier Ministre et le Ministre de la pêche traitant de l'avenir des relations entre l'UE et le Maroc dans le secteur de la pêche, Franz Fischler, Commissaire à l'Agriculture et à la Pêche a déclaré être heureux qu'après 10 mois de réflexion, les négociations sur le contenu d'un nouveau partenariat aient pu s'ouvrir à l'occasion de cette rencontre. "Des progrès ont été accomplis", a-t-il dit, et "nous sommes convenus du fait qu'une nouvelle forme de coopération doit tenir compte des intérêts des deux parties". Le Commissaire a ajouté que "l'UE et le Maroc vont tourner la page et entamer une collaboration dans le cadre d'un nouveau partenariat d'intérêt mutuel" (v. p2).
- **Du 3 au 5 novembre, la Délégation de la Commission européenne à Ankara en Turquie accordera son patronage à l'organisation de "Débats sur la culture et la modernisation" à Urfa.** "L'Est rencontre l'Ouest: la Turquie en Europe" est une rencontre comprenant une table ronde de discussion, 2 sessions d'ateliers de travail et une commission de débats, dont les objectifs sont de promouvoir le dialogue afin de renforcer la coexistence multi-culturelle face à la modernisation. **Du 3 au 29 novembre, la Délégation soutient l'organisation du 5ème Festival du film européen.** Ce festival a notamment pour but de présenter des films qui reflètent les approches du cinéma européen vis-à-vis des problèmes sociaux contemporains.
- **Le 24 octobre, le Conseil économique et social français rendra public un rapport sur le Partenariat euro-méditerranéen.** Dans la perspective de la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne de Marseille (**15/16 novembre**) et du 6ème sommet euro-méditerranéen des conseils économiques et sociaux de Naples des 2 et 3 novembre, le rapport Pasty rappelle l'intérêt vital et stratégique que représentent pour l'Europe le Sud et l'Est de la Méditerranée. Les propositions formulées s'articulent autour de la nécessité d'une volonté politique commune forte pour redynamiser le Partenariat euro-méditerranéen d'une part, et, d'autre part, du rôle décisif de tous les acteurs de la société civile dans cette redynamisation.
- **Du 23 au 27 octobre, lors de sa session plénière à Strasbourg, le Parlement européen devra adopter, dans son Avant-Projet de Budget (APB) pour 2001, un amendement qui concerne un montant de 150 millions d'euro dans le cadre du financement du Programme MEDA.** La commission budgétaire de l'Assemblée de Strasbourg a en effet adopté cet amendement qui devra être voté en 1ère lecture. Elle invite le Conseil des Ministres à "recourir à l'instrument de flexibilité pour maintenir les crédits d'engagements au niveau prévu par la Commission dans l'APB pour certains programmes, par exemple MEDA, à condition que l'autorité budgétaire reconnaisse que la demande répond à des besoins justifiés".

SYNOPSIS EUROMED

Edition No 116

20 octobre 2000

SYRIE : ACCORD DE FINANCEMENT - FMIS / 19 SEPTEMBRE

Le contrat conclu avec le Centre d'affaires euro-syrien en faveur du secteur privé est prolongé de 4 ans, ce qui fait de la FMIS la pierre angulaire de la coopération de la Commission avec la Syrie dans les prochaines années. L'objectif principal est de faciliter la modernisation de l'économie syrienne par une amélioration des services offerts par le secteur public (ministères, agences gouvernementales, etc.). Au cours de ce programme de 6 ans, la FMIS aidera aussi l'administration syrienne à formuler et à mettre en oeuvre un programme global de modernisation économique et à négocier avec succès l'Accord d'association avec l'UE. La FMIS contribuera ainsi à l'intégration réussie de la Syrie dans la future Zone euro-méditerranéenne de libre-échange. De 1996 à 1999, la contribution du programme MEDA au financement de 10 opérations en Syrie a atteint un total de 105 millions d'euros.

MAROC : NEGOCIATIONS D'UN ACCORD SUR LA PÊCHE / 30 OCTOBRE

"L'objectif du Maroc est de développer son secteur de la pêche dans les eaux territoriales de façon durable", a également souligné le Commissaire Fischler, après la rencontre de Casablanca. Il a insisté sur le fait que l'Union européenne est disposée à seconder le Maroc dans sa volonté de développer le secteur de la pêche et a reconnu l'importance vitale que revêt la création d'emplois pour le gouvernement marocain. L'Union européenne, a-t-il déclaré, est prête à contribuer à la réalisation de cet objectif.

Il a également été convenu que les négociations aborderont la question de la gestion à long terme de la pêche, que doit pratiquer aussi la flotte de l'UE. "Le fait que de nouvelles négociations s'ouvrent est une bonne nouvelle, tant pour les pêcheurs européens que pour le secteur marocain de la pêche" a conclu le Commissaire.

AMMAN : MEDSTAT - QUATRIEME REUNION DU COMITE DES DIRECTEURS / 11-12 OCTOBRE

Les Partenaires méditerranéens ont participé à une réunion avec Eurostat, la DG Relations extérieures, plusieurs Etats membres de l'UE et quelques gros utilisateurs de statistiques de la région euro-méditerranéenne. La réunion avait pour but essentiel de préparer MEDSTAT II en tenant tout particulièrement compte des besoins des utilisateurs, en particulier ceux impliqués dans le Partenariat euro-méditerranéen. La 1ère session a été consacrée au passage en revue des tâches et résultats courants, sous-programme par sous-programme* (MED-Trans, MED-Env, MED-Migr, etc). La réflexion quant à MEDSTAT II a produit des orientations selon lesquelles, à la lumière des enseignements de MEDSTAT I, les 7 sous-programmes verticaux seront infléchis ou réorientés et des termes de référence ont été esquissés pour la poursuite de certains d'entre eux. Deux nouveaux sujets verticaux ont été introduits: les statistiques agricoles et sociales; la formation continue sera poursuivie et un service aux utilisateurs, intégré et centralisé, sera créé pour prendre en charge les requêtes exprimées, pour accroître la visibilité des activités et pour sensibiliser les décideurs dans la région euro-méditerranéenne. Certains Partenaires méditerranéens ont fait part de leur souci de renforcer leur appareil statistique national, en complément des actions régionales de MEDSTAT. La Commission les a encouragés à sensibiliser la Délégation dans leur pays, ainsi que leur coordinateur national.

**MEDSTAT I est divisé en 7 sous-programmes "verticaux" qui travaillent à la production de statistiques harmonisées dans des secteurs comme le transport, le tourisme, les migrations, le commerce extérieur, l'environnement, les comptes nationaux et l'économie réservée. Les 3 sous-programmes "horizontaux" concernent la formation continue, le système d'information et une publication euro-méditerranéenne commune.*

Egalement disponible sur http://europa.eu.int/comm/external_relations (sous le point Thematic Search - Mediterranean / Euro-Mediterranean Partnership)